

« Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et conformément aux dispositions de la Section 54 du UK Modern Slavery Act, approuve la déclaration suivante et autorise sa publication sur le site internet de HOP ! après signature par le Président du Conseil d'administration :

Créée en 2012, HOP ! est une filiale d'Air France dont le métier est le transport aérien de personnes (Passage), et la maintenance aéronautique. Depuis ses bases de Paris et Provinces, la Compagnie opère des vols vers plus de 45 destinations et 13 pays. Elle emploie environ 3200 personnes basés en France métropolitaine.. La gouvernance de HOP ! se structure autour d'un Conseil d'Administration avec un Président du Conseil d'Administration.

HOP ! adhère pleinement aux principes et aux droits fondamentaux de la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies et de la Charte des Droits fondamentaux de l'Union Européenne et s'engage à lutter contre toute forme d'esclavage et de traite des êtres humains. Dans le cadre de la Charte Sociale et Ethique du Groupe Air France KLM, HOP ! s'engage à promouvoir et à agir dans le droit fil des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (abolition du travail des enfants Conventions 138 et 182), élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire (Conventions 29 et 105).

Chaque salarié a droit à des conditions de travail qui respectent sa santé, sa sécurité et sa dignité, et garantissent le dialogue social. La Charte s'applique à tous les salariés de HOP !.

Dans sa relation avec les fournisseurs, HOP ! s'engage à veiller avec vigilance à ce que les principes et droits sociaux fondamentaux soient respectés partout dans le monde.

La politique de HOP ! vise à ce que ses fournisseurs signent une Charte de Développement Durable, qui s'appuie sur les principes du « Global Compact » des Nations Unies. Par ce document et par son organisation Achats, HOP ! s'assure que ses fournisseurs respectent les principes définis par la Charte.

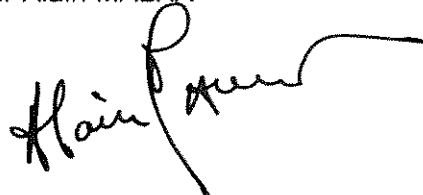
En signant cette Charte les fournisseurs acceptent également le droit pour HOP ! de procéder à des audits afin de vérifier l'application des principes de cette Charte de Développement Durable.

HOP ! poursuit sa démarche de vigilance visant à lutter contre toute forme d'esclavage et de traite des êtres humains.

Le 22 / 06 / 2018

Le Président du Conseil d'Administration

Monsieur Alain MALKA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Malka', with a long horizontal flourish extending to the right.